



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fédérations

Question écrite n° 132121

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre des sports sur les statuts et règlements des fédérations sportives. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) a récemment proposé d'inscrire dans les statuts et règlements qui régissent les fédérations sportives, une responsabilité disciplinaire et des sanctions pour les clubs qui profitent de la précarité des sportifs pour contrevenir au droit du travail. Il lui demande quel est son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132121

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2973

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)